

AMIANTE câble de préchauffage, suite :

Les câbles répartiteurs rouge basse tension (48 volts) utilisés pour des opérations de préchauffage sont Amiantés.

Suites au CHSCT extraordinaire du 9 juillet, la direction acte:

1. Arrêt immédiat de l'utilisation et de la manipulation des câbles incriminés.
2. Les zones où ces câbles sont présents sont balisées.
3. La communication interne (flash HSE du 9/07)
4. La société spécialisée SOGEDEC fait des prélèvements dans l'air et lingettes notamment à Legris) qu'elle envoie pour analyse à l'APAVE.

1- Pourquoi des opérations de préchauffage et de soudage ont été effectuées jusqu'à mercredi midi à Laubeuf ?

2- Quel mode opératoire est utilisé par la société SOGEDEC pour passer du surfactant sur les câbles et protéger par film vinyle ? (les élus CGT au Chsct n'ont pas connaissance d'un plan de retrait ou d'un quelconque mode opératoire d'intervention...)

3- Pourquoi la direction refuse de communiquer largement sur le sujet et d'afficher son Flash info HSE dans les secteurs ? Les principaux concernés n'ont pas accès à l'intranet. Quelle communication envers les personnels des entreprises extérieures (TFN, FIDUCIAL, EFFINOR...) ?

Les premiers résultats devraient nous être communiqués par l'APAVE, lundi dans la matinée...

Une réunion d'information au CHSCT est prévue par la direction vendredi 12 juillet à 9h00.

La CGT le rappelle: la loi Art. L.4121-1 oblige l'employeur à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs, et qu'à cet article s'ajoute l'obligation de résultat qui impose à l'employeur de démontrer qu'il met tous les moyens pour satisfaire cette obligation.

!!! Protégez vous !!! Ne touchez à rien !!!

La CGT invite tous les personnels y compris les sous-traitants à la plus grande vigilance. La pollution environnementale des secteurs et matériels reste suspectée.

La CGT insiste, si un personnel a un doute, il doit utiliser « le droit de retrait ».

C'est à l'employeur de prouver que l'environnement est sain!!!

Nous reviendrons vers vous pour les suites de cette alerte...

Vos élus CGT au CHSCT: Varenne Valérie (Le Homet), Desit Philippe (DCS), Gervaux Francis (Peinture), Lelaidier Christophe (Laubeuf) et Padet Alexis (Syndicat)

Cherbourg, le 11 juillet